

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 4 JUILLET 2022

Objet :

Modification Participation
Collège de Vendres
Ex 2022

N° : D - 2022 - 07 - 04 - 10

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Thierry LOPEZ, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Olivier MONROS.

Procurations : M. Bernard GUERRERE à M. René COUSIN, Mme Géraldine ESCANDE à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Béatrice RIERA, Mme Solène PELLE à M. Olivier MONROS, M. Julien RIBES à M. Yann RAMIREZ.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à une erreur de transmission du montant des participations attendues par le Collège de Vendres il y aurait lieu de modifier les subventions attribuées pour l'exercice 2022 de la manière suivante :

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

	Voté BP 2022	Montant modifié
- Fournitures scolaires	1 904.00 €	2 144.00 €
- UNSS	672.00 €	699.00 €
- Steelband	180.00 €	300.00 €
- FSE	224.00 €	0.00 €
TOTAL	2 980.00 €	3 143.00 €

Les subventions ayant déjà été versées, seules les régularisations seront mandatées et le FSE procède au remboursement du montant indu.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 6 procurations,

Approuve les propositions de M. le Maire et modifie les montants des participations accordées au Collège de Vendres telles que présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 034-213401359-20220704-D2022_07_04_010-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le - 7 JUIL. 2022

Et publication ou notification

Du 08 JUIL. 2022

Le Maire :

